



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**  
**Culture-Pyromélie du 29 juin 2024-Technicien du son-TOUR DU SUD**

**Le Maire de Royat,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la proposition l'entreprise TOUR DU SUD, en date du 29/02/2024,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir pour l'animation de la Pyromélie du 29 juin 2024 de la ville de Royat un technicien du son,

**CONSIDERANT** que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

**DECIDE**

**Article 1** : L'entreprise TOUR DU SUD sise 34 avenue du Paradis 63130 ROYAT, est retenue pour l'utilisation d'un technicien du son pour la Pyromélie du 29 juin 2024 de la ville de Royat, pour un montant de 800.00 € HT soit **800.00 € TTC**.

**Article 2** : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise TOUR DU SUD
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 11/03/2024

**Le Maire,**  
**Marcel ALEDO**



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

D11 24-046



34 Avenue du Paradis, Royat, France  
contact@tourdusud.com  
tourdusud.com  
0660556583  
SIRET 840 672 372 00017

# Tour Du Sud

## Devis

À : Mairie de Royat  
46 Bd Barrieu, 63130 Royat

Devis N° : DV192  
Date : 29/02/2024

Réf.	Désignation	Qté	P.U	Montant
TECH-H	Technicien Son - Régie Technique / Site - Jour	2 jours	400,00 €	800,00 €*

\*Indique les produits ou services exonérés de TVA

Sous-total 800,00 €  
Total T.T.C 800,00 €

**Total T.T.C 800,00 €**

### Commentaires

Technique Son - Régie de site  
Festival de polyméodie - ROYAT 2024  
28/06/2024 et 29/06/2024

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

### Conditions générales

IBAN : FR76 1680 6047 0066 0921 4645 742 - SWIFT : AGRIFRPP868

  
Bon pour accord,  
Le Maire,  
N. ACCO

Visé finances  
